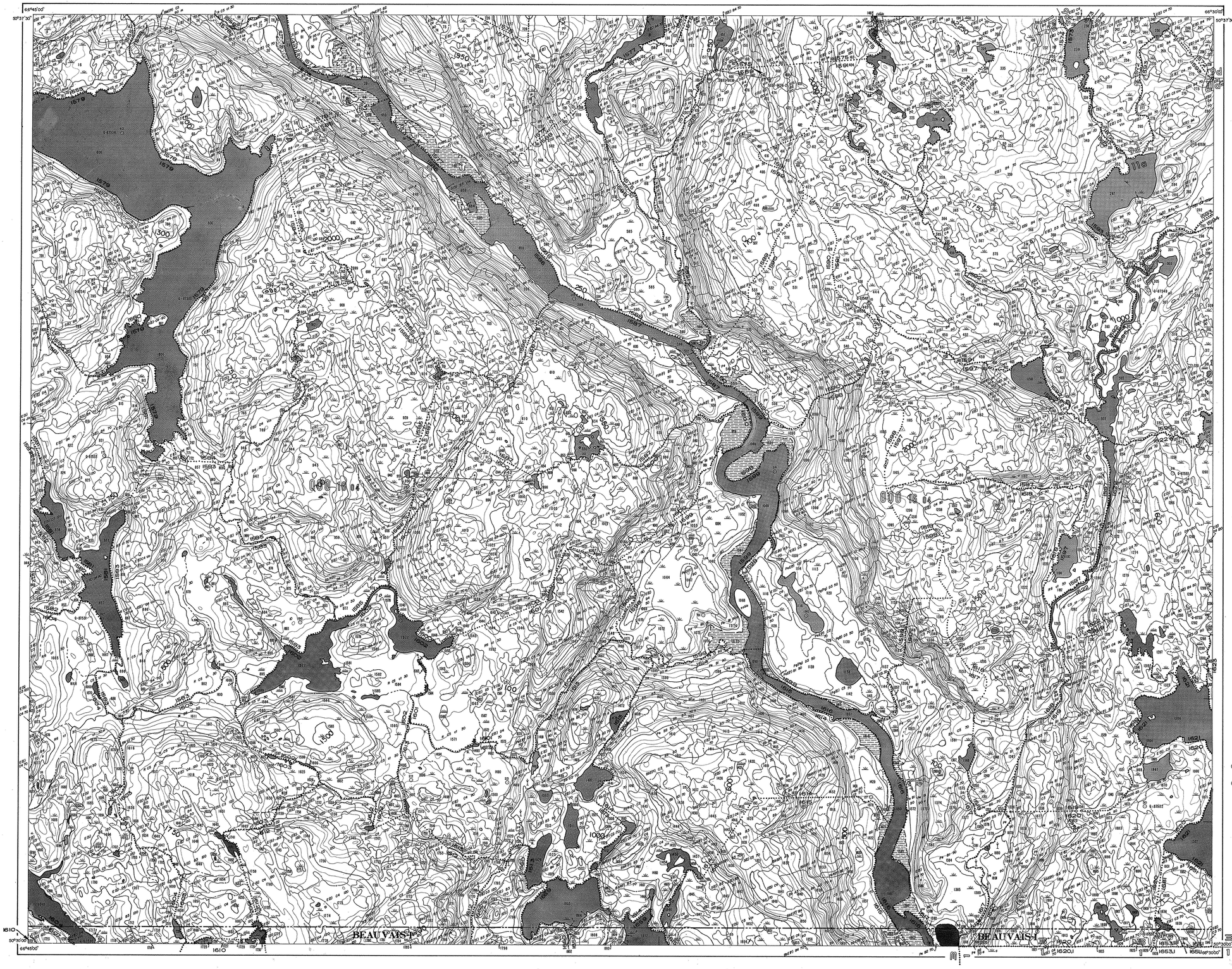

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à peuplier
(plantation)
Pessière
— — à épinette noire et/ou thuya (cèdre) occupant plus de 75% de la portion résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette noire
(plantation d'épinette blanche)
(plantation d'épinette de Norvège)
(plantation d'épinette noire)
(plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou thuya (cèdre) occupant plus de 75% de la portie résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à mélèze
(plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — à mélèze (occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin gris
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (à pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (à thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Mélèzin
— — (à mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de mélèze japonais)
(plantation de mélèze européen)
(plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (F)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
— — — — avec épinette	F1 Ep	F1 Ep (F)
— — — — avec sapin	F1 S	F1 S (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (F)
Bouleau à bouleau blanc	BB F	BB F (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB Er	BB Er (F)
— — — — avec pin gris	BB Pg	BB Pg (F)
— — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (F)
— — — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (F)
— — — — avec sapin	BB S	BB S (F)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	BJ R	BJ R (F)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
Peupleraie mixte mixte	Pe F	Pe F (R)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (R)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe Er	Pe Er (R)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Cédrière rouge résineuse	Cr R	Cr R (F)
Cédrière résineuse	Cd R	Cd R (F)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (R)
— — — sur station humide	M F1 Fh	M F1 (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
(plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peupleraie
Cédrière rouge
Cédrière
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Cédrière d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jumeau

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bande
Coupe partielle par bouquet
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mainnue: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40 »
50	41-60 »
70	61-80 »
90	81-100 »
120	101-120 ans

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	20-70 (ans)
80-30 »	30-80 »
80-50 »	50-80 »
80-50 »	50-80 »
80-70 »	70-80 »

FORÊT INÉQUIENNE

Jn (jeune inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleuse inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges vieilles de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0m)	2 (1m)	3 (5m)	4 (7m)	5 (9m)	6 (12m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 40 %	1
Forte	41 à 50 %	2
Abrupte	51% et plus	3

Les classes de pente ne sont indiquées dans les forêts publiques seulement.
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 cp 50 m G
— S1 stratification
— E3 classe de pente
— C3 classe d'âge
— cp perturbation
— 50 m classe de hauteur
— G classe de densité
— cpp groupe d'essences
— groupement d'essences

R C1 c-t 60 D1
— R classe de pente
— C1 classe d'âge
— c-t condition
— 60 origine
— D1 classe de densité
— c-t type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: GROUPE PINCIN, THÉRIAULT LTÉE / SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE:

Carte forestière { Photographie aérienne: 1987 / Année de publication: 1988 / Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 94
Unité d'aménagement: -1
Unité de sondage: 3*

Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 16
Concessionnaire ou autres: 04

Bassin hydrographique: 24600
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité: 97 900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle: 1600 *

Région écologique: 11 a*

Municipalité régionale de comté: M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 15/6/87
Déclinaison magnétique 25° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-J-14	22-J-15	22-J-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-J-11	22-J-10	22-J-9	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-J-6	22-J-7	22-J-8	

22 J/10 S.E.